



Politique du médicament : le cas exemplaire du vaccin contre la grippe

.....

Le groupe de travail 'Politique des médicaments' de la Plate-forme a travaillé la question d'une politique rationnelle du médicament et tenté de comprendre pourquoi les médicaments étaient si chers et quelles étaient les alternatives possibles à cet état de fait.

.....

L'idée du groupe est de poser un regard critique sur la qualité des prescriptions, l'information aux médecins et aux patients, en lien avec la philosophie d'Alma Ata. Défendre une politique rationnelle en matière de médicaments, c'est réfléchir à une meilleure qualité des médicaments existants, mais surtout que ceux-ci répondent à une analyse scientifique des besoins et aussi que les médicaments soient au meilleur prix en termes d'accessibilité financière du patient et de budget de l'assurance maladie.

Le cheval de bataille du groupe : le lien entre le modèle kiwi et la baisse du prix des médicaments.

La première action du groupe, qui a eu lieu le 20 février 2008 à Bruxelles portait sur la gratuité du vaccin contre la grippe. La grippe constitue un problème de santé important, en particulier pour les personnes âgées et les malades chroniques chez qui elle peut entraîner de graves complications. Deux questions se posent en Belgique :

- Le vaccin n'est pas gratuit et n'est remboursé que pour les groupes à risques, mais même pour ces derniers, il y a une contribution du patient.
- Étant donné qu'une ordonnance est nécessaire, le patient doit d'abord consulter un

médecin pour obtenir une ordonnance, ensuite, se rendre à la pharmacie pour se procurer le vaccin et enfin retourner chez le médecin afin que ce dernier lui administre le vaccin. C'est un nouvel obstacle!

La Plate-forme d'Action Santé et Solidarité propose pour remédier à cela que le vaccin contre la grippe soit gratuit pour les plus de 65 ans et les malades chroniques. Actuellement, le vaccin contre la grippe est pris en charge en catégorie Cs (40%) pour les groupes à risque. Le vaccin coûte en pharmacie environ 10 euros dont 4 euros sont remboursés par l'assurance-maladie. En Nouvelle Zélande, les autorités, via le modèle kiwi fonctionnent par appel d'offres. Le vaccin revient à 2,95 euros, transport compris (vaccin Influvac® produit par Solvay® aux Pays-Bas). Si les autorités belges pouvaient avoir un prix analogue, les 4 euros du remboursement actuel suffiraient pour mettre le vaccin à disposition gratuitement. Travailler avec le modèle Kiwi pour les vaccins ne serait pas nouveau en Belgique. Le système d'appels d'offres pour les vaccinations est appliqué avec succès dans les communautés pour l'achat des vaccins mis gratuitement à disposition des médecins dans le cadre du programme de vaccination collective (par exemple les vaccins pour les enfants de l'Office de la naissance et de l'enfance-ONE, la Médecine scolaire, que les médecins peuvent commander aussi). Pour régler le problème de la consultation supplémentaire, le groupe propose que les médecins puissent directement commander les vaccins pour les groupes-cible aux autorités et être livrés chez eux. Les communautés appliquent déjà ce système avec succès pour certains vaccins gratuits. Ainsi les patients et l'assurance maladie économisent le coût d'une consultation supplémentaire, les coûts de livraison peuvent être comprimés et l'on est certain que la chaîne du froid (le froid conserve les vaccins) est respectée.

Le Forum de mobilisation était l'occasion d'attirer l'attention sur le sujet et de faire un retour sur les engagements que nos représentants politiques avaient pris lors de l'action de février. ●

France Defrenne,
permanente francophone de la Plate-forme, à partir de textes rédigés par Dirk Van Duppen, médecin



MY PHARMACEUTICAL COMPANY IS RICH

Atelier
Médicaments

généraliste,
Médecine pour le peuple, et
Jean Hermesse,
secrétaire nationale de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes.

Mots clés : accès aux soins, vaccins, médicaments